



L'intégration des acteurs  
pour l'autonomie  
des personnes âgées

Méthode d'Action pour l'Intégration  
des services d'aide et de soins  
dans le champ de l'Autonomie

# La MAIA Réunion

Méthode partenariale au service du parcours  
de la personne âgée

[www.maia.re](http://www.maia.re)

Dispositif  
pour les  
professionnels



## UNE MAIA POURQUOI ?

- Renforcer la cohérence de l'offre de soins sur le territoire réunionnais
- Faciliter l'accès aux services à l'ensemble des personnes âgées
- Simplifier et fluidifier le parcours de la personne et de son proche
- Repérer les situations complexes nécessitant l'intervention d'un gestionnaire de cas

Au travers :

- du développement d'outils communs et partagés
- de l'organisation de groupes de travail
- de la centralisation et la circulation d'informations

## MÉTHODE MAIA : AVEC QUI ?

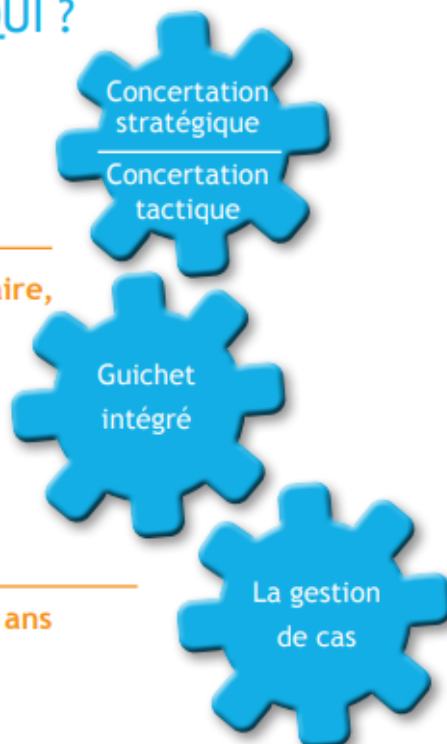
### Les décideurs et les financeurs

ARS, Caisses de Retraite,  
Conseil départemental,  
Associations d'usagers

### Les opérateurs des champs sanitaire, social et médico-social sur le territoire :

Professionnels libéraux, Equipes mobiles gériatriques, Equipes APA, Réseaux de santé, Hôpitaux, CLIC, CCAS, SAAD, SSIAD, ESA, Gestionnaire de cas, Hospitalisation à domicile, EHPAD, MDPH etc...

### La population âgée de plus de 60 ans en perte d'autonomie



## 3 MÉCANISMES

### 1 La concertation

Espace collaboratif pour la construction de projets communs entre tous les acteurs, décideurs, financeurs et responsables des services d'aide et de soins du secteur sanitaire, social et médico-social.

#### TABLE STRATÉGIQUE

- S'assure de l'avancée de l'intégration
- Analyse et ajuste la planification de l'offre de services sur le territoire

#### TABLE TACTIQUE

- Analyse les remontées de territoire
- Crée des outils collaboratifs
- Partage des actions communes

### 2 Le guichet intégré

- permet d'apporter une réponse harmonisée aux besoins des usagers
- sur l'ensemble des territoires
- quelque soit la porte d'entrée

### 3 La gestion de cas

- Situation complexe selon des critères nationaux
- Accompagnement au long cours
- Interlocuteur privilégié
- Coordination et partenariat avec l'ensemble des acteurs
- Projet de maintien à domicile

